
Les chances de réussite dans la société contemporaine

Nicolas Péhau – ISP © 2010

I – Observations sur le sujet

Le sujet s'inscrit bien dans la réforme du programme dont c'était la première mise en application cette année : « *Une composition portant sur une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, philosophiques et culturelles* ».

A première vue, plusieurs exemples ou références semblent faciles à mobiliser sur un tel sujet que l'on pourrait qualifier à la fois d'actuel (la réforme du revenu de solidarité (RSA)/revenu minimum d'insertion (RMI) ou bien l'aide sociale aux victimes de la crise qui succède au thème du partage de la croissance par exemple) et classique (la justice sociale). Pour autant, comme pour tout sujet, il est nécessaire de prendre le temps d'analyser chaque terme du sujet. En l'espèce, le jury ne vous demande pas d'aborder la réussite en tant que telle. De même, il ne faut pas se limiter aux aspects sociaux renvoyant à des problématiques souvent abordées dans les ouvrages ou en cours sur la sélection scolaire, la réussite sociale, etc. Ces derniers points étaient naturellement essentiels mais il est important également de se démarquer des autres candidats. Par conséquent, maîtriser la technique de la dissertation ne signifie pas de se limiter à un plan en deux parties reposant sur des considérations communément partagées sur les enjeux sociaux du sujet.

Il est important ensuite de définir une problématique originale. Le risque est en effet de se limiter à une description des conditions de réussite dans la société française en s'attachant aux éventuels points de blocages et en recherchant les solutions en cours d'expérimentation par exemple. Le risque était de se limiter à la théorie de la justice sociale et aux politiques de discrimination positive. Il faut se poser d'autres questions, au-delà de ce premier constat, notamment sur la perception même de la notion (la valeur ?) de réussite voire l'idée d'un « droit à la réussite ».

Il est donc nécessaire de rechercher dans un premier temps les mots clés autour des termes du sujet de la réussite : éducation, intégration, insertion, pauvreté, performance, solidarité, état-providence, excellence, la mobilité sociale, l'échec... La société contemporaine renvoie pour sa part à certaines de ses caractéristiques utiles pour traiter le sujet : la médiatisation, la consommation, la crise de l'Etat-providence,... La chance peut être l'occasion d'évoquer le concept de fortune, la part du hasard, etc.

II – Proposition de corrigé

Introduction

Bien que le droit au logement soit inscrit dans la loi depuis plus de vingt ans, environ trois millions de personnes souffrent actuellement de "mal logement", voire d'absence de logement. C'est pour tenter de remédier à cette situation que la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable fixe à l'Etat une obligation de résultats et non plus seulement de moyens. Habiter dans un quartier constitue une première étape décisive dans la réussite sociale comme ont pu le montrer les travaux de l'Ecole de Chicago et la paupérisation de

masse a pris une ampleur croissante avec la société urbaine, devenant ce phénomène majeur décrit par Karl Polanyi dans La Grande Transformation.

Le droit au logement relève donc d'une vision d'une société soucieuse notamment de mobilité sociale. La société juste, récompensant chacun à hauteur de ses mérites ou la société où tout vous réussit, a au demeurant régulièrement ponctué l'histoire des sociétés humaines. De la cité juste de Platon à la Cité de Dieu de Saint-Augustin, de l'Utopia de Thomas More au phalanstère de Charles Fourier, la société idéale a constitué un objectif tournant parfois au cauchemar. La société contemporaine, entendue comme la société du XXI^e siècle, ayant bénéficié du libéralisme économique et politique et désormais confronté à la post-modernité, s'est orientée sur un modèle qui laisse la place à la réussite individuelle en veillant parfois à en corriger les effets pervers ou induits. Dans le prolongement de la théorie de la justice formulée par John Rawls, il convient de rappeler que celle-ci repose sur le principe du « voile d'ignorance ». Il s'agit d'une situation fictive, hypothétique, appelée « position originelle » par laquelle les individus sont identifiés à des joueurs sachant que les membres de la société sont inégalement doués, qu'ils jouent des rôles et acceptent des rangs sociaux différents. Mais ils ne savent pas où ils se situent. L'idée de jeu, de hasard et donc de chance est liée à la réussite qui désigne par ailleurs un type de jeu de cartes.

Cette remise en cause amène la société contemporaine à s'interroger sur les chances de réussite en faisant d'ailleurs de ce sujet un enjeu politique qui relève de l'ordre du discours politique (« la nouvelle société » il y a exactement quarante ans) comme des politiques publiques (l'Etat-providence). Mais au-delà du débat récurrent des chances données à l'individu, ne faut-il pas non plus s'interroger sur l'idée même de réussite sinon de chance dans cette société moderne ? Cette approche est en effet nécessaire si on veut surmonter sinon le paradoxe de la société contemporaine (I) au moins la crise qui touche aujourd'hui la société contemporaine (II).

I - Les chances de réussite : le paradoxe de la société contemporaine

La société contemporaine est traversée par deux mouvements contradictoires. D'un côté, elle vante le modèle d'une réussite offerte à chaque individu. De l'autre, elle est soucieuse de ne pas laisser de côté ceux qui ne saisissent pas leurs chances ou plus exactement n'en ont pas.

A - Donner sa chance à chacun

L'attachement aux valeurs individuelles conditionne en partie les chances de réussite. La société contemporaine repose fondamentalement sur la place de l'individu. L'épanouissement de ce dernier dépend en partie des possibilités qui lui sont laissées d'exprimer ses talents. La société s'est extirpée notamment de la communauté en raison du développement de nouvelles valeurs analysées par les sociologues Henry Maine (le statut s'efface au profit du contrat) et Ferdinand Tönnies (la communauté traditionnelle verticale décline au profit d'une société moderne horizontale). L'individualisme signifie pour ses zéloteurs comme ses détracteurs le sentiment dominant par lequel l'individu doit primer. L'intérêt de l'individu moderne l'emporte sur des considérations parfois collectives. A l'instar de la société démocratique américaine analysée par Alexis de Tocqueville, l'individu est appelé à réussir par lui-même. Il ne doit pas attendre une aide alors qu'à l'image de la conquête de nouveaux espaces il est appelé à agir seul et concurremment avec d'autres individus. La responsabilité individuelle constitue ainsi le principe régulateur. Tocqueville contestera lors des débats de 1848 à l'Assemblée l'idée d'un « droit au travail ».

Cette société hérite plus généralement de valeurs issues tant du libéralisme que de l'utilitarisme. La société contemporaine est attachée à la défense des libertés politiques et économiques. Le « laissez faire, laissez passer » de Guizot invitant les uns et les autres à s'enrichir (Le Moment Guizot de Pierre Rosanvallon) doit être vu sous l'angle de la Révolution industrielle qui secoue une société dont les repères ont été quelque peu perturbés par la Révolution de 1789 puis les épisodes révolutionnaires successifs de 1830 et 1848. La conquête des libertés politiques aboutit à l'idée selon laquelle il appartient aux individus de se créer un destin. C'est au demeurant un siècle marqué par de nouvelles conquêtes techniques, scientifiques et territoriales. L'individu est appelé à prendre des risques pour réussir. La réussite s'entend ainsi dans tous les sens possibles. A la réussite poétique d'un Rimbaud solitaire, répond celle de l'aventurier symbolisé par les personnages réels ou fictifs de Henry de Monfreid ou de Joseph Conrad.

Toutefois, cette société contemporaine hérite également de l'utilitarisme. Au XVIII^e siècle, Mandeville décrit, avec sa fable des abeilles, la société riche des vertus publiques issues des vices privés. L'individu fait son affaire qui par la combinaison de la main invisible d'Adam Smith produit spontanément une société plus riche et optimale. Cet optimum sera précisé en termes économiques au XIX^e siècle avec les travaux de Pareto notamment. La société contemporaine parce qu'elle laisse sa chance aux individus ne peut que parvenir au « mieux être ». Le rôle de la société est donc de s'assurer que les individus ont tous toutes les chances de réussir. Ce sont ensuite leurs intérêts personnels qui régulent les relations sociales.

En raison de certains méfaits, cette société contemporaine a toutefois recherché l'encadrement de ce modèle si vertueux.

B - Donner sa chance à tous

Donner sa chance à tous repose en France notamment sur l'éducation nationale et les politiques sociales qui constituent deux piliers de la « communauté des citoyens » (Dominique Schnapper).

La société contemporaine, traversée selon les pays et les périodes par des idéologies successives, a toutefois perçu l'importance du champ éducatif. L'Etat moderne a notamment pour attribution naturelle (« il n'y a de richesses que d'hommes disait Jean Bodin ») l'éducation des citoyens afin de s'assurer que le contrat social est commun à tous. Cette prise de conscience, symbolisée par Condorcet, confie à l'Etat un rôle majeur. Il lui appartient de définir les chances de réussite ce qui n'est pas sans rappeler le moule républicain formé à travers la III^e République et ses « hussards noirs ». Le modèle de réussite est alors défini de manière très explicite donnant naissance à la « République des instituteurs ». L'intégration est définie par Emile Durkheim comme le processus par lequel une société parvient à s'attacher les individus, les constituant en membres solidaires d'une collectivité unifiée. L'intégration se définit donc par un état de forte dépendance entre des éléments ou des individus. Les membres du groupe sont en interaction les uns avec les autres et se sentent voués à des buts communs. La société contemporaine dispose de nombreuses instances intégratives : la famille, l'école, le monde professionnel, le groupe des pairs, les associations.... Les types d'intégration sont aussi très divers : on parle d'intégration sociale, d'intégration professionnelle ou encore d'intégration scolaire. L'école en tant qu'institution a pour fonction essentielle d'inculquer aux enfants les valeurs morales qui régissent la société ; l'école transmet des idéaux collectifs. Il s'agit de socialiser les nouvelles générations en leur transmettant les normes dominantes de la société dans un système méritocratique. L'institution scolaire permet d'homogénéiser et d'unifier les individus en vue de les intégrer, selon la théorie de l'« école reproductrice ». Sous la Troisième République, le projet culturel de l'école prend un

tournant universaliste et rationaliste. L'unification politique et culturelle doit passer, par l'apprentissage du français (volonté de diminuer le nombre d'illettrés et d'imposer une langue commune).

De manière plus générale, la naissance de l'Etat-providence va modifier substantiellement cette vision. L'Etat doit aller plus loin. Il lui est demandé de venir en aide à ceux qui sont laissés pour compte. La société contemporaine est en effet confrontée à de nouveaux enjeux sociaux, dont certains sont consécutifs aux valeurs mêmes de la société libérale et utilitaire. Le déclin de la communauté, la transformation de la solidarité, la modification des rapports sociaux, marqués par la valeur de l'argent sont autant d'éléments qui fragilisent l'individu. Serge Paugam dans La disqualification sociale retient sur la base de ses enquêtes sociologiques trois catégories de bénéficiaires de l'action sociale : les fragiles, les assistés et les marginaux, catégories qui n'ont plus l'appui de sa famille ou d'un groupe social avec lequel ils peuvent faire jouer l'exercice d'une solidarité. L'Etat intervient alors par le biais de la sécurité sociale, des assurances et surtout des mécanismes d'aide et d'action sociales. La société contemporaine entend en quelque sorte rejeter une logique jugée humiliante de l'assistance en recherchant l'insertion dans le réseau social. Il s'agit d'intégrer dans la plénitude de la réalité sociale, l'idée d'un « droit à » à une vie décente que la démocratie doit assurer à tout citoyen. Cette revendication de nouveaux droits et de nouvelles solidarités s'inscrit dans un approfondissement de la notion de Droits de l'Homme.

Cette évolution répond ainsi à une nouvelle perception fondée sur l'idée de la justice sociale qui permet de « redistribuer les cartes ». C'est à ce titre notamment qu'ont été engagées des politiques de discrimination positive ou l'expérimentation de nouvelles filières de l'excellence comme Sciences Po Paris avec des lycées des zones défavorisées.

Ce contrat social « partagé » entre ces deux tendances est toutefois en crise.

II – Les malchances de la réussite : la crise du modèle

A - La société est bloquée

Pour reprendre le titre d'un essai de Michel Crozier, la société française est confrontée à une crise qui a plusieurs origines et conséquences.

La « crise de l'Etat-Providence » (Pierre Rosanvallon) a signifié pour sa part à la fois une crise du financement du contrat social et une remise en cause même des principes fondateurs. La crise de financement, survenue dans les années 70, consécutivement aux deux récessions pétrolières, a eu pour effet de reconsidérer certaines modalités d'intervention sociale tout en dévoilant les faiblesses mêmes de l'interventionnisme de l'Etat. En voulant intervenir, l'appareil d'Etat risque de perturber les actions humaines. C'est l'un des fondements de la critique néo-libérale. A vouloir intervenir, l'Etat risque de porter atteinte aux chances des individus les plus talentueux voire de menacer les libertés fondamentales de tous les individus (Friedrich Hayek). Donner sa chance peut donc conduire à la démotivation ou aux conflits d'arbitrage chez un individu entre ses intérêts et passions. Cette chance est en réalité une nouvelle forme de dépendance introduite par l'Etat qui entend, en échange de son assistance, intervenir sur la vie privée des personnes.

A cette première menace, s'ajoute un constat d'échec. L'Etat intégrateur, selon Hannah Arendt, doit favoriser la fusion des individus sans distinction de naissance ou de fortune. Mais de nombreuses études de sociologues ont montré que l'intégration dans la

société contemporaine dépend de la dotation en capital. L'individu possède un capital social, un capital économique, un capital culturel et un capital symbolique. Ces capitaux façonnent les habitudes, les comportements, les règles et les valeurs des individus et forment l'habitus. L'habitus est propre à chacun, il est donc le point de départ de toutes les inégalités sociales et principalement « l'inégalité des chances » dans le système scolaire. En effet, certaines catégories de population sont dotées de capitaux et d'habitus très éloignés des valeurs républicaines que prône l'école. Les enfants immigrés sont les plus touchés par cette distorsion de valeurs, ils doivent s'adapter à des idéaux éducatifs qui s'opposent, parfois radicalement aux leurs. L'intégration de ces enfants immigrés reste actuellement en France un problème à surmonter. L'inégalité des chances face à l'école est accentuée par le phénomène d'hétérogénéité du public scolaire actuel. L'école n'étant plus réservée à une élite, les classes moyennes et élevées ont élaboré des stratégies de distinction scolaire (choix d'une langue rare, d'une option peu demandée...). L'école connaît encore de nombreux échecs dans la mesure où toute une partie de sa population reste exclue culturellement, économiquement et socialement.

Or, comme le souligne Raymond Boudon, la société moderne est fondée sur un système méritocratique. Ce constat sous-entend théoriquement, que l'accès à la position sociale est largement déterminé par le niveau scolaire. De ce point de vue, plus on a un niveau d'instruction élevé, plus la société nous offre la possibilité d'avoir un statut social élevé. Réussir répond donc à un certain déterminisme social. La reproduction de l'ordre social passe, pour Pierre Bourdieu, à la fois par la reproduction des hiérarchies sociales et par une légitimation de cette reproduction, élaborant ainsi une théorie du système d'enseignement qui vise à montrer qu'il renouvelle l'ordre social, en conduisant les enfants des membres de la classe dominante à obtenir les meilleurs diplômes scolaires leur permettant, ainsi, d'occuper à leur tour des positions sociales dominantes et qu'il légitime ce classement scolaire des individus, en masquant son origine sociale et en faisant de lui, au contraire, le résultat des qualités innées des individus. Ces thèses sont reprises et développées dans La Noblesse d'État publié en 1989 en collaboration avec Monique de Saint-Martin. Bourdieu met en avant l'emprise de plus en plus grande de ce qu'il nomme le « mode de reproduction à composante scolaire », qui fait du diplôme un véritable « droit d'entrée » dans les entreprises bureaucratiques modernes, même pour la bourgeoisie industrielle qui s'en est longtemps passé pour transmettre ses positions sociales. Aujourd'hui, presque toutes les classes sociales sont condamnées à assurer l'obtention par leurs enfants de diplômes scolaires à même de reproduire leur position sociale, jusque et y compris les propriétaires d'entreprise, dont les enfants doivent avoir un diplôme pour diriger à leur tour l'entreprise. Le concours administratif, symbole de la réussite républicaine, est ainsi relativisé. Le récent débat sur le classement à la sortie de l'école nationale d'administration en est également une illustration.

B - Quelles chancespour quelle réussite ?

La société contemporaine, libérée de certaines peurs ou de certains schémas conceptuels, est l'occasion d'imaginer un monde meilleur. Au-delà de certaines utopies, il a pu être envisagé une « nouvelle société » pour reprendre l'expression de Jacques Chaban-Delmas lors de son discours de septembre 1969 ou « une nouvelle frontière » dans le cas de l'Amérique de John F. Kennedy. Il est en effet important d'imaginer un monde meilleur et d'envisager les voies de l'atteindre, voies ouvertes à tous. La promesse d'un monde meilleur où par exemple tous seraient égaux a justifié l'atteinte aux libertés humaines les plus fondamentales (par exemple la dékoulakisation et la collectivisation forcée en Russie dans l'entre deux guerres). Cette tentation se retrouve tout naturellement au niveau de l'individu. Désireux d'une meilleure vie, soumis au regard social et à la médiatisation de certains modèles de réussite (Gatsby le Magnifique de Scott Fitzgerald), il est prêt à tricher. C'est le thème de la double vie illustré par le roman d'Emmanuel Carrère, L'Adversaire, mais c'est aussi la tentation du dopage dans le monde sportif. L'individu est soumis à d'autres tentations comme le jeu par exemple.

L'actualité sur les projets de pari en ligne témoigne de cette tentation permanente qui met les individus au risque parfois de les exposer.

Pour autant, cette volonté à tout prix de parvenir à la réussite et donc de réunir les conditions ou les chances de l'atteindre n'est elle pas contestable ? Dans le prolongement des leçons laissées par le penseur Ivan Illitch sur la contre-productivité de l'outil, il est peut être nécessaire de s'intéresser au sens même de la réussite. Qu'elle se place sur le plan social, sportif ou tout autre, elle est le fruit d'une société de consommation et de médiatisation. Il existe donc un modèle de la réussite qu'on impose à tous et chacun. Alors que la société contemporaine insiste sur les chances de la réussite, il faudrait affirmer la nécessité de libérer l'homme. Passant de l'étude des structures biologiques à celle des structures sociales, Henri Laborit avait d'ailleurs considéré dans une communication sur Biologie et politique, que les sociétés, comme toutes les structures vivantes ont tendance à maintenir l'état dans lesquelles elles se trouvent en soumettant l'individu à leurs préjugés, leurs préceptes, leurs lois et leurs valeurs. Ainsi, la pauvreté repose dans la société contemporaine sur une conception exclusivement négative. Dans La Potence et la Pitié, Bronislaw Geremek montre que cette attitude est en rupture avec la conception antérieure à la société industrielle. Or, l'évolution de la valeur du Travail a contribué, dans ses différentes expressions (le salariat, l'organisation scientifique du travail, le travail en miettes, etc.), à privilégier une forme de vie sociale axée autour du travail. Ceux qui ne se conforment pas à ce système de valeur sont alors déconsidérés. Ils deviennent des « outsiders » pour reprendre l'expression de l'ouvrage du sociologue américain Howard Becker (Outsiders, études de sociologie de la déviance). La société contemporaine se focalise donc sur la nécessité de réussir au risque de stigmatiser l'échec. C'est au demeurant toute l'ambiguïté de l'aide sociale à l'image des débats suscités récemment par l'adoption du revenu de solidarité activité (RSA) qui ne sont pas sans rappeler ceux qui accompagnèrent en son temps la loi du 1^{er} décembre 1988 instituant le revenu minimum d'insertion dont l'article 30 prévoyait trois formes d'insertion : sociale, professionnelle et économique. La question portait notamment sur la tentation d'une normalisation ainsi que l'exigence ou non d'une contrepartie du versement de l'allocation. Le principe retenu fut que l'insertion est une finalité non une condition de l'allocation, en quelque sorte une « chance supplémentaire ».

Conclusion

Donner sa chance à chacun et à tous semble condamné dans une société confrontée à une crise tant financière que sociale. Cette vision serait pourtant réductrice. John Rawls a retenu dans son modèle de justice sociale ces deux hypothèses conciliant l'égalité et l'intérêt de chacun.

La France, tout en étant confrontée au constat d'une société bloquée, prône un discours égalitaire, universaliste et de réforme. Toutefois le constat fait il y a une trentaine d'années par Louis Leprince Ringuet selon lequel en France, on ne pouvait à la fois être amoureux à 18 ans et réussir l'entrée à Polytechnique reste d'actualité. Le débat porte bien sur les chances et non les conditions, notion plus objective. De même, la société contemporaine maintient l'idée d'une obligation de réussir. La notion de seconde chance est limitée à l'image de l'enjeu de la réinsertion à l'issue d'un séjour en établissement pénitencier.

Mais, la tentation de parvenir à un « droit à la réussite » pourrait constituer une nouvelle orientation issue de l'évolution des droits de l'homme. Est-ce pourtant souhaitable ?

Pour aller plus loin éventuellement :

Michel Terestchenko, *Philosophie politique, les fondamentaux*, Hachette supérieure, deux tomes, 2006 [pour maîtriser les concepts clés sur le sujet (utopie, société, individualisme, justice sociale, etc.)]

François Ewald, *L'Etat-providence*, Grasset, 1980 [très bonne analyse des mutations intellectuelles qui ont conduit à l'émergence de l'Etat-providence].

Joel Roman, *Chronique des idées contemporaines*, Bréal, 1995 [notamment pp. 319-344 et 499-574 : extraits de textes intéressants sur les différents aspects du sujet]

Alain Ehrenberg, *Le culte de la performance*, Calmann-Levy, 1991 [approche pertinente sur la performance à travers notamment le modèle sportif]

Pour mémoire :

Raymond Boudon, *L'Inégalité des chances*, Armand Colin, 1973 [les différents milieux sociaux n'ont pas la même estimation des coûts, des avantages et des risques de la poursuite d'études : les familles populaires vont surestimer les coûts (pécuniaires mais aussi sociaux, comme l'éloignement des valeurs familiales) et les risques des études longues. A l'inverse, plus l'origine sociale de la famille est élevée, plus elle tend à favoriser un cursus scolaire long pour ses enfants. C'est ainsi que l'«effet de dominance» (impact de la famille dans le choix des études et la position sociale) prend le dessus sur l'«effet de méritocratie» (influence du diplôme sur la position sociale)]

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Les Éditions de Minuit, 1985 [Différentes formes de capital jouent dans le système de reproduction sociale : au capital économique, doivent s'ajouter le capital culturel qui mesure l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu (elles peuvent être de trois formes : incorporées, objectivées et institutionnalisées), le capital social qui mesure l'ensemble des ressources qui sont liées à la « possession d'un réseau durable de relations d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » et le capital symbolique qui désigne toute forme de capital (culturel, social, ou économique) ayant une reconnaissance particulière au sein de la société]